

## Eduard Bonnefous, L'organisation européenne des transports

**Légende:** En janvier 1951, Edouard Bonnefous, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française et délégué à l'Assemblée consultative de l'Europe, plaide dans les colonnes de la revue Notre Europe pour la création d'une organisation européenne des transports.

**Source:** Notre Europe. dir. de publ. Ray, Marcel. Janvier-Février 1951, n° 2. Strasbourg: Société européenne d'éditions et de publications.

**Copyright:** (c) Notre Europe / Société européenne d'édition et de publications

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/eduard\\_bonnefous\\_l\\_organisation\\_europeenne\\_des\\_transports-fr-dc775f30-f517-4d82-8c6b-3f6cb7371905.html](http://www.cvce.eu/obj/eduard_bonnefous_l_organisation_europeenne_des_transports-fr-dc775f30-f517-4d82-8c6b-3f6cb7371905.html)

**Date de dernière mise à jour:** 22/10/2012

## L'organisation européenne des transports

par **Edouard Bonnefous**

L'Europe est en train de se faire. L'immense espérance qui s'est levée au moment où les efforts des mouvements pour l'unité européenne ont abouti à la création du Conseil de l'Europe, n'a pas été déçue. L'idée européenne est devenue populaire. Des organismes européens ont été mis sur pied et travaillent à étudier les moyens d'unifier notre vieux continent.

Faut-il rappeler aux impatients avec quelle lenteur se sont construites jusqu'à présent, les fédérations de peuples ? Faut-il évoquer la lente cristallisation de la Confédération Helvétique et les difficultés que rencontrèrent les Etats-Unis au moment de leur formation ?

Nous comprenons aujourd'hui que l'Europe ne se fera pas d'un seul coup, qu'il serait d'ailleurs dangereux de vouloir à toute force réaliser immédiatement une Europe incomplète, qu'il faut au contraire procéder graduellement afin d'unir tous les peuples de l'Europe par des liens d'abord légers et que le temps seul permettra de renforcer.

C'est pourquoi il faut renoncer à réaliser, dans l'immédiat, une véritable Fédération européenne. Il faut procéder à la manière des Constituants de Philadelphie : chercher à résoudre des problèmes concrets, obtenir un accord sur des points précis.

Ces tâches précises qui offrent aux Européens, c'est l'organisation de la production et du marché du charbon et de l'acier, c'est l'organisation de la production et du marché des produits agricoles, c'est aussi et surtout l'organisation des transports européens.

C'est certainement dans le domaine des transports qu'il serait le plus facile d'obtenir rapidement des résultats tangibles pour rationaliser l'économie européenne et organiser la défense de l'Europe.

Le désordre actuel des transports pèse d'autant plus lourdement sur les budgets des pays européens que nous entrons dans une ère de réarmement. Or la seule coordination des transports permettrait une économie de l'ordre de mille milliards par an.

Cette tâche de coordination pourrait être assumée par une Haute Autorité qui aurait pour tâche non pas tant d'administrer ou de gérer les transports, mais de les gouverner. Ce serait une institution supranationale indépendante, organisme européen d'exécution, responsable devant le Conseil de l'Europe, auquel il serait rattaché. Elle devrait sauvegarder l'ensemble des intérêts des pays associés, ceux des utilisateurs, des producteurs et des travailleurs.

Son rôle serait d'agir sur l'ensemble des moyens de transport européens avec un triple but : efficacité, rendement, équilibre financier.

Quelle tâche immense s'offrirait à son activité ! D'abord rationaliser en supprimant les lignes inutiles, en évitant les doubles-emplois en ce qui concerne les gares, les lignes aériennes, les canaux. Par exemple, réduire les lignes de chemins de fer dont la concurrence est coûteuse pour les contribuables et inutile pour les usagers. Choisir et adopter le genre de véhicule le meilleur dans un cas déterminé. Prévoir des gares internationales bénéficiant de certaines franchises, combinant les différents modes de transport : air, fer, route, eau et même pipes-lines.

Ensuite, mais ensuite seulement, l'Autorité des Transports pourra penser à des grands travaux d'intérêt collectif : tunnels sous la Manche et sous Gibraltar, achèvement du Transsaharien ...

Les avantages qu'une telle action dans le domaine des transports procurerait aux pays européens sont indéniables sur le plan économique. Ils seraient également sensibles sur le plan politique. N'oublions pas, en effet, qu'au cours de l'Histoire l'unification politique s'est toujours faite par la facilité des communications et

des échanges. C'est par la réalisation d'un immense programme de canaux et de voies ferrées qu'a été resserrée au cours du 19<sup>e</sup> siècle la cohésion entre les Etats allemands. C'est par la construction des chemins de fer transcontinentaux que les Etats-Unis se sont étendus si rapidement et avec tant d'homogénéité d'un Océan à l'autre.

Coordonner les transports de l'Europe, c'est apporter une solution à des problèmes qui pèsent sur les affaires de chaque pays européen, c'est aussi dessiner l'infrastructure de la future unité de l'Europe.

Edouard BONNEFOUS

*Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale*

*Membre de l'Assemblée Consultative de l'Europe*